

« Les Anciens n'avaient pas une idée bien claire de la monarchie¹ », remarque Montesquieu, en introduisant l'opposition entre l'ancienneté des cités républicaines et la modernité des monarchies. C'est à la fin du Moyen Âge, en effet, que l'on voit se développer, sur la base de la souveraineté territoriale, les monarchies de l'Europe de l'Ouest : Espagne, France, Angleterre. Leur essor se réalise dans une compétition pour l'hégémonie, qui a marqué aussi bien les rapports internationaux que l'administration interne de chaque pays, les formes de culture politique que l'affirmation nationale. L'histoire des idées et des théories politiques s'est concentrée sur l'étude des différents modèles monarchiques européens (absolutisme français, monarchie constitutionnelle anglaise, despotisme éclairé...) et de leurs justifications, ou modes de légitimation : le théologico-politique et le droit divin, la critique du constitutionalisme et l'affirmation de l'absolutisme, les théories du contrat, le pragmatisme de la raison d'État, le débat entre romanistes et germanistes sur les origines historiques de la monarchie française...

Pour autant, la République, ses idéaux et ses pratiques, ne disparaît pas à l'époque moderne. Les travaux de Hans Baron² ont montré l'importance, dans l'Italie des débuts du Quattrocento, de la lutte des Florentins pour conserver leurs libertés publiques contre les tentatives de conquête des Visconti de Milan, ou d'autres « tyrans » italiens. C'est l'occasion de la résurgence d'une culture politique, trouvée dans l'héritage latin (Cicéron, Saluste, Tite-Live), célébrant la participation active à la vie de la cité, le dévouement au bien public, dont on fait une condition de la réalisation personnelle et de l'affirmation individuelle de la liberté. C'est ce que l'on

1. MONTESQUIEU, *Esprit des lois*, 1748, XI, 8.

2. Leonardo BRUNI, *Humanistisch-philosophische Schriften*, éd. Hans BARON, Leipzig/Berlin, Teubner, 1928 ; H. BARON, *The Crisis of the early Italian Renaissance. Civic humanism and republican liberty in an age of classicism and tyranny*, éd. rév., Princeton, Princeton University Press, 1966.

appelle l'humanisme civique. L'exaltation du *vivere libero*, l'idée que la liberté politique fait la puissance de la cité deviennent ainsi des thèmes classiques, que reprendront, au siècle suivant, Machiavel et Guichardin dans leur réflexion sur l'expérience républicaine florentine, les raisons de son échec et les différentes formes de républiques. Sans doute les travaux de H. Baron ont-ils été amplement critiqués, mais son idée directrice, celle de l'importance centrale des conceptions de la liberté républicaine dans la pensée politique de la Renaissance, s'est imposée, comme en témoigne l'étude que Quentin Skinner a consacrée à ces questions³.

Ce « moment machiavélien » — où renaît une culture politique étroitement liée à la défense pratique des libertés républicaines, comme John G. A. Pocock⁴ l'a montré — est le point de départ d'une tradition qui, suivant le cours général de l'histoire, va, de la Méditerranée, se tourner vers l'Atlantique. L'Angleterre du XVII^e siècle, l'épisode républicain de la première Révolution, voit resurgir, avec l'*Oceana* (1656) de James Harrington, les idéaux républicains de l'humanisme civique. Pendant la monarchie hanovrienne, issue de la *glorieuse Révolution*, se maintient une mémoire républicaine, particulièrement dans la littérature *whig* et la critique qui s'y fait de la corruption du roi et de la cour. À la fin du XVIII^e siècle, l'humanisme civique a traversé l'Atlantique et préside, selon J. G. A. Pocock, à la fondation de la nouvelle République américaine⁵.

Cette tradition républicaine s'enracine dans une culture commune, où Polybe et Aristote sont venus renforcer les classiques latins. Elle est marquée par un certain nombre de thèmes articulés par une idée centrale : la liberté personnelle ne peut être atteinte que dans une communauté politique indépendante, s'administrant elle-même sous la forme du gouvernement républicain. C'est pourquoi l'attention s'est focalisée sur les formes institutionnelles de la république, celles du gouvernement mixte : il s'agit d'empêcher que le pouvoir ne soit accaparé par une faction. D'où l'insistance, également, sur les capacités individuelles qui permettent de résister à la corruption extérieure comme à la conquête intérieure : la vertu, dévouement au bien public, est aussi vigueur du citoyen armé pour la défense de sa patrie. Mais si la liberté politique, le gouvernement mixte et la vertu marquent la continuité de la tradition républicaine, celle-ci n'est nullement figée. Dans les transformations de l'opposition entre vertu et fortune, vertu et corruption, puis vertu et commerce, on peut voir comment la tradition

3. Quentin SKINNER, *The Foundation of modern political thought*, Cambridge, Cambridge University Press, 1978.

4. John Greville Agard POCOCK, *The Machiavellian Moment. Florentine political thought and the atlantic republican tradition*, Princeton, Princeton University Press, 1975.

5. Le débat s'est, depuis, largement développé, dans les milieux universitaires et politiques américains, sur les origines libérales — Locke — ou républicaines de la fondation politique des États-Unis d'Amérique.

républicaine se modifie quand elle est confrontée à des réalités nouvelles et à des théories autrement constituées : révolutions anglaises, théories du pacte social, développement du « commerce » et d'une problématique qui y voit le fondement de la civilisation. L'ensemble de ces thèmes prend cependant son unité de la réflexion sur la défense de la vie civile contre les ennemis de la liberté, et il n'est pas indifférent qu'en notre siècle l'étude de cette tradition ait commencé, sous la plume de Hans Baron, au moment où la jeune république de Weimar se voyait menacée par le danger croissant de l'instauration d'une tyrannie.

Les études qui suivent sont consacrées à cette tradition, et aux réactions qu'elle a provoquées. Nous avons centré l'analyse sur les contextes intellectuels plus que sur les aspects juridiques ou institutionnels. On y retrouvera donc Florence, et l'expérience politique du « Grand Conseil », mais aussi l'élaboration du modèle, ou du mythe, vénitien. On suivra en Angleterre, chez Hobbes, la critique de la défense républicaine de la liberté politique. Cette tradition ne se limite pas aux seules franges de l'Atlantique. En contrepoint d'une étude consacrée aux conceptions républicaines des pères fondateurs américains, on trouvera donc une étude menée, à partir des réactions à la révolution américaine, sur le thème du gouvernement de la loi chez Montesquieu et Rousseau. De l'Italie des cités à la France des Lumières, on suivra ainsi le développement d'une histoire qui n'est pas l'histoire monarchique de l'administration de l'autorité publique, mais celle, républicaine, de la liberté politique⁶.

Catherine LARRÈRE, Pierre-François MOREAU

6. Les textes qui suivent reprennent les actes d'un colloque organisé à Bordeaux par le CERPHI (ENS de Fontenay/Saint-Cloud) et le CIBEL (université de Bordeaux III) en décembre 1994.